

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
(O.R.S.T.O.M.)**

Section de Démographie

Document de travail n° 14

**LA NUPTIALITÉ
DANS LE SINE-SALOUM – SÉNÉGAL**

mai 1982

LA NUPTIALITE DANS LE SINE-SALOUM - SENEGAL

Quelques éléments statistiques tirés de l'exploitation des mariages et ruptures d'unions relevés lors d'une enquête à passages répétés (1963-1965)

Etudes de cas sur la nuptialité
en Afrique

- Etude n° 1 -

SECTION DE DEMOGRAPHIE

O.R.S.T.O.M.

La nuptialité dans le Sine-Saloum - Sénégal - quelques éléments statistiques tirés de l'exploitation des mariages et ruptures d'unions relevés lors d'une enquête à passages répétés (1963-1965).

Résumé : La nuptialité est étudiée à partir de données tirées d'une analyse secondaire de l'enquête à passages répétés du Sine-Saloum (1963-1965).

Summary : Nuptiality in the Sine-Saloum (Senegal) : statistical evidence from marriage, divorce and widowhood data gathered in a multiround survey (1963-1965).

This paper studies nuptiality patterns on the basis of data derived from the Sine-Saloum multiround survey of 1963-1965.

Mots-clés : Nuptialité
Sénégal
Afrique de l'Ouest
Démographie

La nuptialité dans le Sine-Saloum (Sénégal). Quelques éléments statistiques tirés de l'exploitation des mariages et ruptures d'unions relevés lors d'une enquête à passages répétés (1963-1965).

SOMMAIRE

- Tableaux
- Avertissement
- Présentation des populations enquêtées
- Les données
 - . Observations quant aux non déclarés
- Mariage et divorce
 - . Différences selon les zones
 - . Proportion de non-célibataires
 - . Différences d'âges entre époux
 - . Mouvements saisonniers
- Différences sociales entre époux
 - . L'ethnie
 - . La caste
 - . La religion
 - . Origines géographiques des époux
- La polygamie
 - . La situation matrimoniale antérieure à l'évènement
- Les évènements liés
- Conclusion
- Références

LISTE DES TABLEAUX

- N° 1 Groupes d'âges et sexe des mariés, divorcés et veufs relevés à l'enquête en 1963, 1964 et 1965.
- N° 2 Différence d'âge entre époux se mariant ou divorçant avant 50 ans.
- N° 3 Mouvements annuels et saisonniers des évènements.
- N° 4 Ethnie des conscrits.
- N° 5 Exogamie d'ethnie.
- N° 6 Caste des conscrits.
- N° 7 Exogamie de caste.
- N° 8 Religion des conjoints
- N° 9 Exogamie de religion.
- N° 10 Origine géographique des époux.
- N° 11 Proportion de conjoints nés dans la zone.
- N° 12 Situation matrimoniale au mariage - En annexe : détail pour les non-célibataires.
- N° 13 Proportion de célibataires au recensement initial.
- N° 14 Répartition de 100 hommes mariés selon leur nombre d'épouses.
- N° 15 Situation matrimoniale antérieure à l'évènement.
- N° 16 Evènements liés : nature.
- N° 17 Proportion de femmes migrant.

AVERTISSEMENT

L'étude qui suit présente les résultats de l'enquête menée par le Docteur P. CANTRELLE, de fin 1962 à début 1966 dans les arrondissements de NIAKHAR (35.000 h.) et PAOSKOTO (20.000 h.) - région du Sine-Saloum.

Cette enquête est une enquête à passages répétés et a consisté sur le recensement, à intervalles réguliers (périodicité annuelle), l'ensemble de la population, enregistrée par concession sur fiches de famille (une ligne par individu). Le recensement initial a eu lieu fin 1962, les autres recensements se sont déroulés au début des années 1964, 65 et 66. Les années 1963, 1964 et 1965 ont donc été intégralement observées (Cantrelle, 1969).

L'exploitation particulière réalisée pour cette étude de la nuptialité dépasse le cadre de l'enregistrement du mariage tel que l'envisageait le projet de l'enquête. Aussi, cette étude doit être resituée dans son cadre propre qui est celui de l'utilisation d'un sous-produit d'une enquête.

A proprement parler, ce n'est qu'une étude de la nuptialité telle qu'elle se produit dans ces deux arrondissements, mais une approche statistique du phénomène. Généralement, la nuptialité est délaissée dans les exploitations d'enquête ; la difficulté du sujet incline à son abandon, aussi malgré leurs imperfections les données ici exposées présentent un intérêt.

PRESENTATION DES POPULATIONS ENQUETEES

Les deux zones d'enquête sont :

- La totalité de l'arrondissement de Niakhar (Sine) dont la population, 35.000 hab. est presque totalement d'ethnie Serer, à grande cohésion sociale, très anciennement installée, à forte densité (85 hab./km²) regroupées en gros villages de 540 hab. en moyenne. La société serer est matrilineaire mais elle est virilocale : la femme rejoint le domicile de l'époux. Les taux de natalité et de mortalité s'établissent respectivement à 49 et 34 pour mille.
- Une partie (2/3) de l'arrondissement de Paoskoto (Saloum), la population concernée - 19.000 hab. - est arrivée récemment (vagues de peuplement à but spéculatif : l'arachide) ; elle se regroupe en villages de taille moindre que précédemment (140 hab. en moyenne) et la densité moyenne de la zone y est aussi plus faible : 39 hab./km². La région est ethniquement hétérogène ; y domine cependant (64%) le sous-groupe Saloum-Saloum des Wolof (qui forment l'ethnie majoritaire et dominante du Sénégal). Après les Wolof, viennent les Peul (14%) et les 22% restant sont très divers. Ces ethnies sont patrilineaires et virilocales. Les taux de natalité et de mortalité sont respectivement de 51 et 27 pour mille.

LES DONNEES

Le dépouillement particulier des événements mariage, divorce, veuvage relevés par l'enquête s'est déroulé de la manière suivante.

Un premier travail a consisté à extraire la totalité de ces événements en recopiant les caractéristiques des conjoints sur une fiche où étaient relevés :

- les noms et prénoms des conjoints
- leurs villages de naissance, de résidence
- leurs dates de naissance et leurs âges à l'évènement
- le rang de l'évènement pour chacun d'entre eux
- leurs situations matrimoniales antérieures à l'évènement
- leurs ethnies, castes, religions
- la date et le lieu de l'évènement
- l'évènement ultérieur ou antérieur provoqué logiquement par l'évènement relevé : c'est l'"évènement lié" - notion sur laquelle nous reviendrons.

Donc pour chaque changement de situation matrimoniale enregistré pour les années 1963, 64 et 65 pour tout individu recensé par l'enquête, une fiche a été établie.

Ceci fait il a été procédé à une confrontation des fiches établies à l'occasion du changement de situation matrimoniale de chaque conjoint quand ces deux conjoints se trouvaient être recensés par l'enquête. Une seule fiche a été conservée, l'autre ayant été archivée après avoir permis de compléter la précédente.

Les renseignements finaux obtenus portent donc à la fois sur l'évènement et sur les conjoints.

Le chiffrage a pour unité l'évènement, la carte mécanographique comporte trois plages :

- une première pour l'évènement
- une deuxième pour les caractéristiques individuelles du mari
- une troisième pour les caractéristiques individuelles de la femme.

L'une de ces plages peut être incomplètement remplie (cas d'un événement se produisant pour des individus dont un seul est recensé par l'enquête).

Observations quant aux non-déclarés

Des renseignements cependant font défaut : par exemple l'époux ne réside pas dans la zone d'enquête, ou bien l'évènement est d'une importance relativement secondaire : divorce d'un polygame d'avec une épouse non résidente dans la zone, et l'enquête suivant en cela l'enquêteur(se) ne s'y appesantit pas.

La conséquence de ceci est la forte importance des non-déclarations (ND) confondues par la force des choses avec les inconnus (renseignements manquants). Cependant, compte tenu du soin apporté à l'enquête ces inconnus sont rares ; aussi ces non-déclarés ont-ils été purement et simplement éliminés des calculs.

Il faut remarquer par ailleurs que les non-déclarés touchent beaucoup plus largement la population masculine, que la population féminine. Pour mieux préciser, l'on peut dire que si la population masculine n'est pas tout à fait celle des conjoints de la population féminine, elle l'est en grande partie ; par contre, la population féminine est bien supérieure à celle des conjoints de la population masculine sur laquelle nous sommes informés.

D'autre part, c'est sur les mariages qui souffrent le plus des non-déclarations : puisque le couple n'est pas encore formé, l'un des conjoints a toutes les chances de n'être pas dans la zone d'enquête.

Notons enfin, cela va sans dire, mais il n'est pas inutile de le dire, que la population des veufs n'est pas la partie masculine des couples auxquels appartenaient les veuves - et réciproquement.

MARIAGE ET DIVORCE

TABLEAU 1

Groupes d'âge et sexe des mariés, divorcés et veufs relevés à l'enquête en 1963, 64 et 65

Groupes d'âges	NKH						PK					
	Mar.		Div.		VF		Mar.		Div.		VF	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
15-19	37	1048	1	68	-	10	9	632	-	27	-	9
20-24	210	235	12	96	4	28	90	127	3	27	2	14
25-29	207	181	47	82	10	30	148	99	17	33	3	24
30-34	88	95	56	39	14	43	117	64	19	23	5	19
35-39	94	80	56	44	13	49	104	44	18	29	6	26
40-44	58	63	38	25	8	47	66	27	25	21	7	17
45-49	38	49	35	21	18	52	54	23	19	8	6	21
50-59	74	61	62	21	25	82	74	20	40	9	11	19
60-69	40	31	33	5	22	49	33	3	15	-	16	10
70+	20	10	16	1	20	17	7	8	10	-	7	1
Total	866	1853	356	392	134	407	700	1045	166	177	63	160
ND	1047	60	41	5	1	-	490	145	19	8	1	-
ENS	1913	1913	397	397	135	407	1190	1190	185	185	64	160

Différences selon les zones

L'on constate une forte différence entre les deux zones. Le mariage chez les Serer du Sine (zone de Niakhar) touche une tranche d'âge très restreinte : 50% des mariages se produisent avant 30 ans, contre 37% dans la zone de Paoskoto où la fréquence reste constante jusqu'à 40 ans. Les mariages féminins par contre se produisent avant 20 ans à 60%.

Les divorces sont décalés de 5 ans par rapport aux mariages à Niakhar et atteignent leur plus grande fréquence à 25-39 ans pour les hommes et 20-29 ans pour les femmes. L'interprétation pourrait être la suivante : on assiste à une espèce de redistribution des cartes à la suite de

mauvaises données. Certains auteurs ont déjà signalé que d'une part, le premier mariage, fruit d'arrangements familiaux, est vite rompu ; que d'autre part, la monétarisation a pénétré fortement les rapports sociaux ce qui accroît la mobilité matrimoniale.

Pour Paoskoto, cette impression n'existe pas : le divorce atteint sa plus forte fréquence dès 25 ans chez les hommes pour durer jusqu'à un âge élevé (60 ans) et débute dès le groupe 15-19 ans chez les femmes pour conserver ce haut niveau jusqu'à la tranche 40-44 ans.

Proportion de non-célibataires

Les non-célibataires sont les mariés, les divorcés, les veufs. Etant donné que le célibat n'existe pas dans les populations étudiées au delà d'un certain âge, il s'agit d'erreurs d'enquête quand un individu d'âge avancé est dit "célibataire". Le célibat en milieu rural n'existe pratiquement que pour des individus qui survivent malgré des tares physiques majeures qui empêchent leur mariage - statistiquement il reste sans importance.

A Niakhar, les hommes se marient plus jeunes qu'à Paoskoto ; ce fait corrobore les observations précédentes. Pour les femmes, par contre, le mariage se produit moins jeune à Niakhar qu'à Paoskoto.

Différences d'âge entre époux

Au tableau 2 nous avons la différence d'âge entre époux se mariant ou divorçant avant 50 ans.

A Niakhar, la différence la plus fréquente est de 1 à 2 groupes d'âge, à Paoskoto 1 à 3 ; à Niakhar la différence d'âge entre époux est nettement moindre qu'à Paoskoto.

A Niakhar, il faut noter que les mariages où l'homme a le même âge que sa femme sont plus fragiles : 13% des mariages et 30% des divorces. Le divorce est moindre par contre pour les deux zones quand la différence d'âge est très importante.

TABLEAU 2

Différences d'âge entre époux
(d'âge inférieur à 50 ans au mariage ou au divorce)

		NKH		PK	
		Mar.	Div.	Mar.	Div.
	Mari plus jeune	11	23	6	1
	Epoux de même âge	80	58	28	7
Mari plus vieux	d'un groupe	255	80	95	23
	de deux groupes	301	58	125	29
	de trois groupes	91	14	93	23
	de quatre groupes et plus	73	8	110	12
	Ensemble	1107	46	633	27

Note : âges relatifs en groupes d'âge de 5 ans.

Mouvements saisonniers

Le mouvement saisonnier des mariages et divorces (Tableau 3) est curieusement parallèle à Niakhar. tous deux sont des événements sociaux. On se marie principalement durant la saison sèche lors de la morte saison des travaux agricoles (Décembre-Mai) et on ne divorce qu'une fois la récolte achevée (donc, pas avant novembre). En effet, décembre est un mois où l'on réalise des divorces prévus depuis quelques mois.

Notons qu'à Paoskoto ceci n'est pas exact quant aux divorces. En effet, ceux-ci ont un faible mouvement saisonnier. Le poids économique des femmes y est moindre, les divorces peuvent se réaliser quand ils sont mûrs sans qu'il soit besoin d'y mêler de basses questions matérielles. D'attendre par exemple, que la récolte soit faite et partagée.

TABLEAU 3
Mouvements annuels et saisonniers

	NKH				PK			
	Mar.	Div.	Vf.	Vve.	Mar.	Div.	Vf.	Vve.
1963	555	131	29	42	329	68	21	50
1964	740	127	55	135	335	54	21	61
1965	558	139	51	154	482	63	12	48
ND	60				40			1
ENS	1913	397	135	407	1192	185	64	160
Janvier	266	66	8	36	153	24	8	11
Février	437	69	17	57	232	25	11	18
Mars	285	45	19	39	154	24	7	25
Avril	157	49	13	30	90	19	4	9
Mai	228	38	11	36	87	12	4	9
Juin	60	17	11	38	35	14	2	4
Juillet	43	8	6	19	23	12	7	8
Août	26	8	5	24	8	5	5	22
Septembre	17	12	9	29	4	4	4	12
Octobre	31	16	16	36	13	10	5	19
Novembre	25	10	10	27	22	5	2	11
Décembre	25	40	10	36	168	19	5	11
ND	133	19	-	-	203	12	-	-
Ensemble	1913	397	135	407	1192	185	64	160

Il y a un léger décalage entre le mariage et la migration de la femme au domicile de son époux. Autrement dit, il n'y a pas d'identité dans le temps entre se marier et cohabiter. Notons une particularité de la zone de Niakhar ; on observe une pointe en mai pour les mariages : c'est le retour des "campagnes" des jeunes (hommes ou femmes) en ville où ils vont exercer un travail saisonnier. Ce qui ne se produit pas dans le Saloum, où les jeunes restent au village lors de la saison

sèche. Ceci a d'ailleurs changé depuis les années 1970, les jeunes gens du Saloum migrent saisonnièrement vers les grandes villes, du moins les hommes). Un fait est étonnant : c'est le nombre très important de mariages en 1964 à Niakhar - ceci est à confronter avec d'autres données (récoltes peut-être).

DIFFERENCES SOCIALES ENTRE EPOUX

L'ethnie

On peut tirer du croisement des ethnies des époux (Tableau 4) la notion d'exogamie de l'ethnie qui est la proportion de couples dont les conjoints ne sont pas de la même ethnie.

TABLEAU 4

Ethnie des conjoints

Ethnie	NKH				PK			
	Mar.		Div.		Mar.		Div.	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Toucouleur	13	29	-	-	45	67	-	-
Wolof	19	36	-	-	472	720	100	109
Peul	-	-	-	-	115	170	35	37
Serer	827	1781	335	370	42	56	-	-
Autres*	7	7	20	21	25	28	27	28
ND	1047	60	42	6	493	151	23	11
Ensemble	1913	1913	397	397	1192	1192	185	185

* ethnies connues ne figurant pas dans le tableau quand leur ligne est barrée (effectifs trop faibles).

Un fait apparaît c'est que les femmes ont une "exogamie" plus forte que les hommes sauf pour les Peul et les ethnies minoritaires où le cercle de mariage est si restreint qu'il oblige les hommes à prendre femme hors de l'ethnie alors que les femmes sont systématiquement mariées dans l'ethnie : c'est principalement le cas à Niakhar. Ces mariages sont d'ailleurs plus fragiles comme on le note aux colonnes divorces.

Cependant, un biais d'enquête apparaît : quand une femme est déclarée par son mari, celui-ci a tendance à la "nationaliser" en lui attribuant sa propre ethnie à lui, mais quand elle est elle-même interrogée, la femme d'une part garde son ethnie face à l'enquêteur et ne "nationalise" pas son époux d'autre part.

TABLEAU 5

Exogamie de l'ethnie

(Proportion d'individus dont le conjoint n'est pas de la même ethnie)
(les ND exclus)

Ethnie	NKH				PK			
	Mar.		Div.		Mar.		Div.	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Wolof	-	-	-	-	2%	4%	2%	3%
Peul	-	-	-	-	13%	7%	1%	1%
Serer	2%	2%	2%	1%	-	-	-	-
Autres	2%	1%	35%	20%	15%	15%	2%	1%

La caste

Les castes ont été regroupées : les nobles et les hommes libres d'une part forment les non-castés et les autres artisans et griots.

TABLEAU 6

La caste des conjoints

	M F	L	C	ND	ENS		M F	L	C	ND	ENS
	C	4	16	50	70	C	-	10	2	12	
	ND	85	5	570	660	ND	20	2	116	138	
	ENS	568	23	1322	1913	ENS	231	12	154	397	
PK	L	301	7	264	572	L	83	-	10	93	
	C	6	221	2215	442	C	3	56	7	66	
	ND	59	79	40	178	ND	3	6	17	26	
	ENS	336	307	519	1191	ENS	89	62	34	185	

Note : L = libres - C = castés - ND = non déclarés
H = hommes - F = femmes

Ce qui frappe c'est la forte proportion de gens de castes à Paoskoto, zone de peuplement récent où ont afflué de nombreux défavorisés et réfugiés fuyant leur situation sociale, où résident de nombreux Peul et où l'hégémonie Toucouleur du siècle dernier a provoqué une stratification de caste : près de la moitié des individus contre 5% à Niakhar.

L'exogamie de caste est très faible : si l'on conserve les seules données déclarées on obtient :

TABLEAU 7
Exogamie de caste

	Mariage	Divorce
Niakhar	1,2%	-
Paoskoto	2,4%	2,1%

Cependant, il faut noter que les castes sont très mal déclarées : les gens de castes préfèrent se faire passer pour libres, et les mariages intercastes sont ainsi omis. A Paoskoto, zone de peuplement récent et de plus grande atomisation sociale, les castes sont plus facilement tuées : il est significatif que ce soit là où les mariages intercastes soient les plus nombreux. En fait, ce doit être des mariages de couples "homogènes" de ce point de vue mais seul l'un des conjoints "avoue" sa caste. L'on ne peut manquer d'être frappé par la forte proportion de non-déclarés. La caste n'est pas un phénomène que la statistique puisse appréhender dans de telles sociétés.

La religion

Au tableau 9, nous avons les religions des conjoints. Sa lecture demande les explications suivantes. Les Tidjanes, Mourides, Khadirs sont trois confréries musulmanes. Cependant, certains musulmans se déclarent sans secte, c'est-à-dire sans obédience précise à une confrérie, un rite ou un marabout (chef religieux). Les traditionnels sont ceux qui déclarent ne suivre que les pratiques religieuses coutumières.

TABLEAU 8
Religion des conjoints

	NKH				PK			
	Mar.		Div.		Mar.		Div.	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Tidjane	100	70	44	24	470	384	111	110
Mouride	177	92	79	20	133	186	28	26
Khadir	17	17	8	3	22	15	10	7
Sans secte	72	136	25	24	62	420	11	27
Catholiques	46	37	7	10	2	3	-	-
Traditionnels	66	58	27	10	1	2	-	-
ND	1435	1503	197	306	502	182	25	15
ENS	1913	1913	397	397	1192	1192	185	185

Paoskoto est une zone traditionnellement Tidjane et à hégémonie toucouleur, ceux qui n'ont pas de confrérie sont en général des jeunes ou des femmes. A Niakhar, la religion traditionnelle est battue en brèche depuis 10 ans par l'Islam et le Catholicisme (secondairement par celui-ci). L'Islam le plus aisé à adapter étant donné sa simplicité est le Mouridisme qui laisse le plus intact son substrat traditionnel : c'est de lui que se réclament ceux qui n'osent s'avouer "traditionnels".

L'exogamie de confrérie musulmane à Niakhar est, quelque soit le sexe de 10% des musulmans : cette proportion est constante quelle que soit la confrérie.

Les catholiques sont non exogames (0%) et les traditionnels ont eux aussi une exogamie nulle.

TABLEAU 9
PAOSKOTO
Exogamie de religion

	Mariage		Divorce	
	M	F	M	F
Tidjane	35	4	-	-
Mouride	26	29	-	-
Khadir	60	20	-	-
Sans secte	30	83	-	-
ENS			10	3

A Paoskoto on doit noter que les Tidjanes ont une faible exogamie chez les femmes et une forte chez les hommes, un Tidjane est mieux ancré en général dans sa religion qu'un Mouride et le marebout de la femme étant son époux on comprend que les femmes cherchassent à rester dans leur confrérie. Les Khadir sont souvent des Peul et ces résultats corroborent l'observation précédente faite à leur sujet (à propos de l'exogamie). Les Mourides sont les seuls à ne pas sembler tenir compte de la question religieuse dans leur mariage.

Origine géographique des époux

Au tableau 10, nous avons l'origine géographique des époux simplifiée : sont ou non de la zone d'enquête (il n'est pas tenu compte des mouvements entre les 2 zones).

TABLEAU 10
Origine géographique des époux
Sont nés dans la zone :

	Mariage					Divorce				
	$\begin{matrix} H \\ F \end{matrix}$	oui	non	ND	Ens.	$\begin{matrix} H \\ F \end{matrix}$	oui	non	ND	Ens.
NIAKHAR	oui	487	44	307	1438	oui	214	25	34	273
	non	231	42	138	411	non	84	28	7	119
	ND	50	12	2	64	ND	4	1	-	5
	Ens.	768	8	1047	1913	Ens.	302	54	41	397
PAOSKOTO	$\begin{matrix} H \\ F \end{matrix}$	oui	non	ND	Ens.	$\begin{matrix} H \\ F \end{matrix}$	oui	non	ND	Ens.
	oui	79	87	277	443	oui	16	25	6	47
	non	131	253	14	598	non	29	87	13	129
	ND	62	86	3	151	ND	1	8	-	9
Ens.	272	426	494	1192	Ens.	46	120	19	185	

Note : oui = originaire de la zone d'enquête
non = non-originaire de la zone d'enquête.

La zone comme unité géographique se manifeste bien dans le tableau résumé suivant :

TABLEAU 11

Proportion (%) de conjoints nés dans la zone

		M	F	M+F
Mariage	NKH	40	75	25
	PK	23	37	7
Divorce	NKH	69	76	54
	PK	25	25	9

Dans les deux zones, l'on remarque la tendance à "emporter" les femmes. En effet, les systèmes de parenté en cause étant virilocaux, c'est la femme qui rejoint le mari. Cette "tendance" particulière provient de la méthode d'enquête et n'est pas pertinente à l'étude du phénomène.

Cependant, l'on constate que l'endogamie géographique est très forte à Niakhar et plus faible à Paoskoto.

La différence entre les mariages et les divorces provient du fait que ceux-ci sont évidemment mieux relevés chez les habitants de la zone, c'est donc un biais d'enquête, dont il ne faut pas tenir compte. En effet, rappelons que l'évènement est saisi par ceux qui l'ont vécu et un divorce d'un couple résident apparaît deux fois dans la collecte, alors que les deux mariés sont rarement résidents ou voisins en même temps.

La différence géographique n'introduit pas de différentielle dans le divorce.

Cependant, la mesure est grossière. Il faudrait voir l'endogamie au niveau village, au niveau des groupes de villages voisins pour conclure à ce sujet.

En particulier, il faudrait pour ce faire, calculer les rayons de mariages. En effet, un individu peut se marier :

- 1) avec une personne de son village
- 2) avec une personne d'un village voisin
- 3) etc...

Nous avons donc des cercles concentriques ; c'est ces cercles qui permettraient de voir le rayon de mariage.

A noter que cette définition englobe des aires de population différentes à Niakhar et Paoskoto.

La polygamie

TABLEAU 12

Situation matrimoniale au mariage

		M F	C	M ₁	M ₂ ⁺	NC	ND	Ens.
NIAKHAR	C		240	42	6	18	636	942
	NC		6	26	3	8	382	430
	ND		191	176	54	83	37	541
	Ens.		437	244	68	109	1055	1913
PAOSKOTO	C		63	21	14	6	343	447
	NC		6	8	2	5	141	162
	ND		232	194	80	57	20	583
	Ens.		301	223	96	68	504	1192

Note : C = célibataire - M₁ = monogame - M₂⁺ = polygame
 NC = non-célibataire - ND = non-déclaré

TABLEAU 12 (Annexe)

Non célibataires : détail

		Veufs	Divorcés
NKH	M	22	87
	F	217	213
PK	M	27	41
	F	77	85

La lecture du tableau 12 montre que la polygamie est plus forte à Paoskoto qu'à Niakhar. En effet, le nombre moyen d'épouses pour 100 hommes mariés qui est l'indice le plus sûr que nous puissions tirer de nos informations, est parlant.:

- Niakhar : 131 épouses pour 100 hommes mariés
- Paoskoto : 163 épouses pour 100 hommes mariés.

Cependant, si l'on prend l'ensemble des hommes et non seulement les hommes mariés, l'indice devient plus fort à Niakhar :

- Niakhar : 84 épouses pour 100 hommes (mariés, célibataires et non-célibataires)
- Paoskoto : 79 épouses pour 100 hommes (mariés, célibataires et non-célibataires).

Ceci est la marque de :

- 1) une plus forte proportion de célibataires à Paoskoto
- 2) un plus grand nombre de femmes par polygame à Niakhar.

Les deux tableaux suivants corroborent cette observation.

TABLEAU 13

Proportion de célibataires (en pour mille) au recensement initial (1962) - Tiré de CANTRELLE, 1969, p. 22

	NIAKHAR		PAOSKOTO	
	M	F	M	F
15-19 ans	99	40	100	27
20-24 ans	81	9	91	5
25-29 ans	42	3	66	1
30-34 ans	16	1	31	1

TABLEAU 14

Répartition de 100 hommes mariés selon leur nombre d'épouses
(Recensement initial - Tiré de CANTRELLE, 1969, p. 22)

Nombre d'épouses	NIAKHAR	PAOSKOTO
1	74,3	72,4
2	21,4	20,8
3	3,3	5,4
4	4,0	4,4
	100,0	100,0

De l'ensemble des statistiques produites, on peut tirer les conclusions suivantes :

Les jeunes filles sont mariées plus jeunes à Paoskoto qu'à Niakhar.

Les jeunes hommes, qui sont partout sous la tutelle économique des vieux, le sont plus à Paoskoto qu'à Niakhar (jusqu'à 40 ans la polygamie est légèrement plus forte à Niakhar).

La structure sociale à Niakhar est plus "traditionnelle" ; le lévirat existe (est appelée ainsi la pratique pour un frère d'"hériter" de la femme de son frère décédé. Cette pratique assure d'abord la sécurité matérielle de la veuve et de ses enfants ; le mariage quant à lui peut être blanc ou pas, intermédiaire ou définitif) et l'âge est la principale cause d'élévation sociale laquelle est interne au lignage.

A Paoskoto, la structure sociale est composée d'unités plus restreintes, et est dominée par la spéculation arachidière : il existe de très nombreux "borom" (maîtres de maison au sens fort) nanti de nombreux travailleurs "sourga" plus ou moins apparentés à eux et de navétanes (saisonniers de l'arachide) non-apparentés.

Pour simplifier, on peut dire que la polygamie est la marque d'un statut économique à Paoskoto et social à Niakhar.

La situation matrimoniale antérieure à l'évènement

Pour les femmes au mariage (Tableau 15), l'on constate que si en dessous de 20 ans les célibataires sont l'écrasante majorité après 25 ans les non-célibataires l'emportent, résultat qui n'a rien de surprenant compte tenu de ce qui précède.

Pour les hommes, les célibataires sont majoritaires jusqu'à 35 ans mais entre les deux zones la différence principale provient de la part prise par les polygames (les non-célibataires sont ici réduits aux veufs et divorcés), part qui s'accroît avec l'âge. Ceci corrobore l'observation faite précédemment sur la nature de la polygamie à Niakhar et Paoskoto.

Au divorce, on note que les divorces de polygames sont presque aussi nombreux que ceux des monogames à Paoskoto et en nombre légèrement inférieur à Niakhar.

Quand on confronte les situations matrimoniales des époux antérieurement à leur mariage, on constate que les femmes non-célibataires épousent rarement un homme célibataire, qu'à 80% les femmes célibataires de Niakhar épousent un célibataire alors qu'à Paoskoto cette proportion tombe à 60%. Là aussi se répercute le jeu économique plus moderne de la zone de Paoskoto.

TABLEAU 15
Situation matrimoniale antérieure à l'évènement

Groupes d'âge	FEMMES : MARIAGE								HOMMES : MARIAGE					
	NIAKHAR				PAOSKOTO				NIAKHAR					
	C	NC	ND	ENS	C	NC	ND	ENS	C	M1	M ₂ ⁺	NC	ND	ENS
- 19 ans	809	27	212	1048	480	20	212	632	37	-	-	-	-	37
20-24 ans	91	59	85	235	31	19	77	127	199	4	1	6	-	210
25-29 ans	34	75	72	181	10	26	63	99	142	37	1	26	1	207
30-34 ans	2	55	38	95	3	21	40	64	32	35	2	17	2	88
35-39 ans	1	45	34	80	2	18	24	44	22	48	6	17	1	94
40-44 ans	1	42	20	63	-	15	12	27	2	32	9	14	1	58
45-49 ans	2	37	10	49	-	16	7	23	2	26	4	6	-	38
50-59 ans	-	54	7	61	1	16	3	20	1	36	23	12	2	74
60-69	-	29	2	31	-	3	-	3	-	16	16	7	1	40
70 +	-	9	1	10	-	8	-	8	-	10	6	4	-	20
ND	-	-	60	60	-	-	145	145	-	-	-	-	1047	1047
ENS	940	432	541	1013	447	162	583	1192	437	244	68	109	1055	1913

Note : C = célibataires - NC = non-célibataires - ND = non-déclarés

M₁ = monogames - M₂⁺ = polygames - ENS = ensemble

Situation matrimoniale antérieure à l'évènement (suite)

Groupes d'âges	HOMMES: MARIAGE						HOMMES : DIVORCE							
	PAOSKOTO						NIAKHAR				PAOSKOTO			
	C	M1	M2+	NC	ND	ENS	M1	M2+	ND	ENS	M1	M2+	ND	ENS
- 19 ans	6	2	-	-	1	9	1	-	-	1	-	-	-	-
20-24	83	2	-	2	3	90	10	2	-	12	3	-	-	3
25-29	111	22	3	8	4	148	37	10	-	47	11	6	-	17
30-34	60	42	2	11	2	117	39	17	-	56	14	5	-	19
35-39	25	52	8	16	2	104	34	22	-	56	13	5	-	18
40-44	6	31	19	9	1	66	15	23	-	38	12	13	-	25
45-49	4	29	13	7	1	54	20	14	1	35	9	10	-	19
50-59	5	29	33	7	-	74	18	43	1	62	12	27	1	40
60-69	-	10	16	7	-	33	13	19	1	33	4	7	4	15
70 +	-	4	2	1	-	7	11	4	1	16	5	4	1	10
ND	-	-	-	-	490	490	-	-	41	41	-	-	19	19
ENS	301	223	96	68	504	1192	198	154	45	397	83	77	25	185

Note : C = célibataires - NC = non-célibataires - ND = non déclarés

M1 = monogames - M2+ = polygames - ENS = ensemble

EVENEMENTS LIES

Un évènement lié est un évènement provoqué par l'évènement enregistré, mariage, divorce ou veuvage.

Nous avons au Tableau 16 ces évènements regroupés en migration et autre que migration.

TABLEAU 16
Evènements liés : nature

	Migration		Autre	Pas de migration	ENSEMBLE
	H	F			
.....					
.....					
NIAKHAR	H	F			
Mariés	10	1213	5	685	1913
Divorcés	14	323	10	50	397
Veufs	-	-	-	135	135
Veuves	-	18	-	389	407
PAOSKOTO	H	F			
Mariés	23	664	6	499	1192
Divorcés	5	133	8	39	125
Veufs	-	-	-	64	64
Veuves	-	7	-	153	160

Plus fréquemment à Paoskoto qu'à Niakhar, aucun évènement lié n'apparaît. Cependant, l'évènement lié est en général la migration de la femme.

Le mariage n'entraîne pas automatiquement le départ de l'épouse : celle-ci ne rejoint le domicile conjugal que longtemps parfois après son mariage (elle est parfois mère à ce moment là) : il faut que la totalité de la compensation matrimoniale soit versée (voir supra : mouvements saisonniers à Niakhar).

Le divorce souvent est enregistré alors que la femme est déjà séparée de son époux et a rejoint sa famille où elle se trouve lors du passage de l'enquêteur : d'où l'absence d'évènement lié dans 10 à 20% des cas. Ceci est d'ailleurs plus fréquent à Paoskoto qu'à Niakhar.

Le décès de la femme n'entraîne aucun autre événement, celui de l'homme amène quelques femmes à quitter le domicile conjugal pour rejoindre leurs parents.

On peut ainsi calculer la proportion de femmes migrant (ou déménageant) selon la situation matrimoniale de leur époux ou la leur (Tableau 17).

TABLEAU 17

Proportion (%) de femmes migrant ou déménagement selon leur situation matrimoniale antérieure (au mariage ou au divorce) ou celle de leur époux.

Situation matrimoniale antérieure		de l'époux				de la femme	
		C	M1	M2+	NC	C	NC
Mariage	NIAKHAR	68	64	54	66	72	51
	PAOSKOTO	50	70	78	59	41	43
Divorce	NIAKHAR	-	81	92	-		
	PAOSKOTO	-	67	86	-		

Un fait apparaît : à Niakhar la mobilité des femmes célibataires est nettement plus forte que celle des non-célibataires (72 contre 51%) alors qu'à Paoskoto elle est plus faible qu'à Niakhar et égale dans les deux situations (41 et 43%).

Selon la situation matrimoniale de l'époux, il apparaît que si à Niakhar, les célibataires et non-célibataires (veufs et divorcés) se font rejoindre par leur épouse, de même que les monogames (qui par ce mariage deviennent polygames), les polygames eux ne sont qu'une faible majorité à se faire rejoindre par leur épouse ou plutôt à provoquer une mobilité géographique de leur épouse. A Paoskoto, seuls les mariés et surtout les polygames semblent pouvoir se faire rejoindre par leurs nouvelles épouses.

Au divorce, les femmes de polygames ont une plus forte mobilité que celle des monogames.

L'évènement lié se produit immédiatement après l'évènement principal : en général le même mois. Il y a peut-être un léger biais d'enquête,

mais ceci est cohérent avec la réalité sociale en cause. La liaison très stricte dans le cas du divorce, se relâche pour le mariage et cela dans les deux zones. Cependant, le divorce "officiel" apparaît plus formel à Niakhar ainsi que cela a été remarqué par les mouvements saisonniers ; le divorce tel que l'enquête l'enregistre doit suivre d'assez loin dans le temps un divorce de fait quand celui-ci se produit pendant la saison des cultures (juin-novembre).

CONCLUSION

Malgré les non-déclarés, malgré les défauts d'information, malgré les imprécisions, on peut s'estimer relativement satisfaits d'avoir tenté ces analyses à la limite de la capacité des données collectées. Nous voyons bien que des données qui ne sont pas recueillies pour un objet, ici la nuptialité, peuvent cependant être détournées et l'éclairer. Mais l'éclairer seulement. La prudence nous oblige à l'affirmer. Il apparaît douteux que, sans connaissances préalables sur les données en cause et sans attention portée aux limites de tels chiffres, il soit possible d'utiliser de telles informations.

Il nous reste à espérer que celles-ci serviront à d'autres scientifiques disposant d'informations et d'intérêt sur la nuptialité au Sénégal.

Référence

- CANTRELLE P., 1969. Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Etat civil et observation démographique. ORSTOM. Coll. Travaux de Documents n° 1, 1969:121.

- C'est à partir des données de base de cette enquête qu'une exploitation particulière a été réalisée par Bernard LACOMBE (qui a rédigé le présent texte) et Jacques VAUGELADE.